



Assemblée générale de l'ASCOT – samedi 25 MARS 2017

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2016

par Philippe GRAS (membre du comité de direction de l'ASCOT)

Bonsoir, merci aux membres de l'ASCOT, aux amis de l'ASCOT et des Côtes de Clermont d'être présents. Un grand merci à Monsieur Pierre Boivin, volcanologue bien connu, d'avoir accepté de nous faire une conférence sur le LIDAR. Voici le programme de la soirée que vous pouvez voir projeté.

Nous aurons une pensée pour ceux qui en raison de leur âge ou de leur état de santé ne sont pas là ce soir, en particulier Jeannette Anglaret, qui a longtemps été active à l'ASCOT aux côtés d'Yves, l'Abbé Joseph Vallet qu'on reconnaissait à son béret, Jean-Claude Ducroux qui lit toujours avec plaisir la Chronique.

D'abord, un petit historique de l'ASCOT, pour montrer que notre association n'est pas née de la dernière pluie (elle aura 27 ans au mois de juillet) ; ainsi qu'un rappel de nos buts figurant dans l'article 2 de nos statuts, actualisés en 2014 lors de l'assemblée générale extraordinaire (voir le diaporama). L'ASCOT est fidèle à ses principes fondateurs, comme l'ont montré en 2016 ses actions et ses résultats.

Comme principal résultat, l'ASCOT vient d'obtenir un levé LIDAR pour l'ensemble du site des Côtes. Après diverses étapes complexes, ce procédé de laser aéroporté permet d'obtenir des images du sol avec une précision en centimètres. La technologie LIDAR est une véritable révolution dans la prospection archéologique, comme nous l'expliquera tout à l'heure M. Pierre Boivin, volcanologue éminent de l'Université Blaise-Pascal Clermont Auvergne, du Laboratoire Magmas et Volcans, du CNRS, un des meilleurs spécialistes locaux du LIDAR.

Une fois n'est pas coutume pour l'ASCOT, nous avons obtenu ce levé LIDAR relativement facilement grâce à M. Boivin qui est également membre associé du CRAIG (Centre régional Auvergnat de l'Information Géographique), groupement d'intérêt public qui assure la maîtrise d'ouvrage pour les projets LIDAR de la région.

L'ASCOT peut donc présenter, seulement deux ans après la restauration du *fanum*, un autre résultat très important qui inaugurerait, nous l'espérons, une nouvelle étape pour le site des Côtes, celle de la recherche. Le temps de la recherche est ainsi venu, après nos actions de sauvegarde, de valorisation, de diffusion des connaissances à travers la Chronique, nos deux sites Internet et nos visites du site.

Nous devons disposer de ces données LIDAR au plus tard en septembre. Pour traiter et étudier ces données brutes dont nous aurons l'exclusivité pendant deux ans, nous contacterons archéologues, scientifiques et universitaires.

Pour cette opération LIDAR, nous avons mutualisé nos moyens avec le CEN, le Conservatoire d'espaces naturels, celui-ci ayant demandé un levé LIDAR sur la partie clermontoise des Côtes correspondant à l'Espace naturel sensible, dit ENS des Côtes.

Ce levé LIDAR, va coûter à l'ASCOT (nous paierons en effet une fois le travail effectué) 1200 € au minimum et 3000 € au maximum, ceci en fonction de la subvention accordée au CRAIG par le FEDER (fonds européens). Il est possible que nous fassions un appel à souscription si la somme à déboursier s'approche des 3000 €...

Pour la plupart des résultats et succès que nous avons obtenu, il a fallu batailler plusieurs années. C'est pourquoi, nos échecs ne doivent pas nous décourager, quand bien même cela fait 20 ans pile que nous agissons pour pouvoir accéder au sommet de Chanturgue, pratiquement 10 ans que nous demandons que des chemins ouverts au public, par exemple des chemins ruraux, soient créés sur Chanturgue. Nos demandes réitérées sont destinées à valoriser les superbes panoramas, à servir d'espace récréatif (comme le préconise le SCoT du Grand Clermont et le PLU de Clermont-Fd récemment adopté) et surtout à accéder aux structures archéologiques mises en évidence par Paul Eychart (celles d'un vraisemblable camp romain).

Après plusieurs démarches inabouties, nous pensions que l'établissement du PLU de Clermont-Fd serait enfin l'occasion d'obtenir la réalisation des chemins que nous demandions, que vous pouvez voir en pointillés sur la carte de Chanturgue projetée. Suite à nos interventions lors de l'élaboration du projet de PLU en octobre 2015 et au cours de l'enquête publique en juillet 2016, notre demande a été intégrée dans le projet de PLU en tant qu'OAP (orientation d'aménagement et de programmation). Cependant, ces OAP sont de simples

orientations pour les 15 ans à venir qui n'engagent aucunement la Ville.

Ce qu'en réalité nous demandions, ce sont des emplacements réservés. Les emplacements réservés, qui sont destinés aux voies et ouvrages publics ainsi qu'aux installations d'intérêt général dans le cadre du PLU, ne sont pas du tout de même nature que les OAP. Les emplacements réservés, au contraire des OAP, traduisent en effet un engagement de la Ville.

Ainsi, 20 ans après le commencement de notre action destinée à rendre possible un libre accès au sommet de Chanturgue, les choses n'ont donc pas bougées. Qui l'eut cru ? Obtenir des chemins sur Chanturgue s'avère ainsi plus compliqué qu'obtenir la fermeture de la carrière, alors qu'il n'y a aucun intérêt économique en jeu ! Cela vient en grande partie du fait qu'il ne s'est pas trouvé une municipalité suffisamment motivée et consciente de l'intérêt patrimonial et panoramique de Chanturgue pour soutenir les demandes de l'ASCOT...

Seule la demande d'emplacements réservés de Clermont Communauté pour le sommet de Chanturgue a de fait été prise en compte : elle concerne le cheminement longeant la crête septentrionale du plateau de Chanturgue et le prolongement d'un chemin rural passant par le milieu du plateau, chemin rural aujourd'hui abandonné et totalement obstrué. Ces tracés sont néanmoins insuffisants car ils ne permettent en aucun cas de desservir les principales structures archéologiques et de profiter de l'étendu des panoramas.

Actuellement, l'élaboration du plan de gestion de l'ENS des Côtes par le CEN peut encore être une occasion d'inscrire dans le futur plan de gestion les chemins publics que nous réclamons. Dans la convention pour l'ENS des Côtes figure en effet, parmi les orientations esquissées pour ce futur plan de gestion, « *la création de nouveaux chemins notamment sur le puy de Chanturgue* ». Cependant, cette solution risque de s'avérer très compliquée :

- d'une part à cause du problème du foncier, malgré le droit de préemption de la ville par le biais de l'EPF SMAF, car la Ville n'est manifestement pas décidée à faire jouer ses pouvoirs de police, à aller jusqu'au contentieux et à l'expropriation.
- d'autre part, la création de voies publiques nécessite obligatoirement des emplacements réservés, ceux-ci ne pouvant être créés que par une modification partielle du PLU
- Enfin, la Ville se rabat aussi sur le fait que la création de sentiers sur les Côtes serait de la seule compétence de Clermont Communauté (Clermont Auvergne Métropole depuis le 1^{er} janvier) !

En ce qui concerne l'ENS des Côtes, l'ASCOT est intervenu auprès du CEN pour faire part de ses propositions dans le cadre de l'élaboration du futur plan de gestion de cet ENS. En raison de nos connaissances de terrain, nous avons aidé le CEN à positionner les différents vestiges archéologiques, ainsi que certaines cabanes en pierre sèche qu'il conviendrait de valoriser. L'ASCOT n'intervient pas sur l'aspect floristique et faunistique, car c'est évidemment la compétence première du CEN, le maintien de la biodiversité étant l'objet primordial d'un Espace naturel sensible.

Quoiqu'il en soit, l'ASCOT est décidée à ne plus marcher sur une jambe – nous sommes en effet l'Association de Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue. Nous allons donc intervenir sur des parcelles dont nous sommes locataires afin de valoriser les vestiges présents sur celles-ci.

Nous sommes de toute façon plus que jamais décidée à obtenir un libre accès à Chanturgue, nous ne céderons pas et nous finirons par y arriver, en espérant nous appuyer, le cas échéant sur de nouvelles données produites par le LIDAR.

Vous aurez compris, chers adhérents, que nos objectifs premiers sont la reprise des recherches archéologiques avec le traitement des données LIDAR et, plus que jamais, l'obtention de chemins ouverts au public et de droits d'accès sur Chanturgue, permettant de profiter des panoramas et de desservir les structures archéologiques ayant sans doute appartenu à un camp romain. Mais d'autres objectifs, à plus ou moins longue échéance, sont toujours présents, à savoir :

- l'actualisation, la modernisation et la mise aux normes actuelles du site gergovie.fr. Un appel à souscription pourrait d'ailleurs être lancé à ce sujet

Assemblée générale de l'ASCOT – samedi 25 MARS 2017

- la publication de différents dossiers regroupant des articles de la Chronique, par exemple par thèmes comme l'archéologie, Gergovie, les combats de l'ASCOT, etc.
- la valorisation du site : restauration d'ouvrages en pierre sèche sur des terrains appartenant à l'ASCOT, en commençant par la restauration d'une cabane ; restauration des vestiges gallo-romains autres que le *fanum* qui nécessitera l'achat de terrains
- L'aménagement de la carrière est toujours un des objectifs essentiels de l'ASCOT, aménagement qui pourrait se faire dans le cadre d'un ENS élargi à toutes les communes des Côtes : nous comptons, à ce sujet, donner la parole aux maires et aux représentants du CEN, que nous avons invités, mais il ne peuvent être présents ce soir.
- à long terme, le traitement informatique des archives Paul Eychart, dont une petite partie devra toutefois être traitée avant 2019 en raison de l'inventaire du mobilier du fonds Paul Eychart au Musée Bargoin cette même année.

Nous aurons pour finir une pensée pour ceux nous ayant quitté l'an dernier et qui ont soutenu la cause des Côtes de Clermont, parmi lesquels nous citerons :

- Paul CHOMILIER, disparu au mois d'avril, auquel nous avons consacré un article dans la Chronique de septembre, qui avait notamment écrit un ouvrage fort intéressant et original intitulé « *De Gergovie à aujourd'hui...les Arvernes* », à la fois roman, ouvrage d'ethnologie sur la vie paysanne des années 30, recueil sur la variante locale de la langue d'Oc qu'est le patois d'Argnat.
- Jacques CHASTAING, décédé en novembre, généreux donateur qui avait notamment aidé financièrement l'ASCOT à acquérir des parcelles sur les Côtes.
- Jean-Marie GONDOUIN, collègue d'Yves Anglaret chez Michelin, qui nous a quittés en décembre, passionné par l'histoire, l'archéologie et la langue des gaulois : vous en avez un large aperçu dans la Chronique qui vient de paraître avec un long article sur l'Histoire des Arvernes.



RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2016

par Philippe GRAS (membre du comité de direction de l'ASCOT)

Fonctionnement de l'association

- 17 réunions du CA en 2016 + 4 autres réunions pour préparer les envois des Chroniques papier.
 - x **Compte rendu de séance** établi pour chaque réunion du CA.
- Relevage du courrier, suivi du dossier du local de la rue de Beaupeyras.
- Encaissement et suivi des adhésions, dossier de demande de subvention à la Ville de Clermont-Fd.

Projet LIDAR

- Documentation sur le procédé LIDAR.
- Le 25 juillet, rencontre avec MM. **Boivin et Dousteysier** à la Maison des Sciences de l'Homme afin d'avoir des renseignements précis sur le LIDAR et sa faisabilité sur le site des Côtes.
- Nombreux échanges par courriels entre Jean-Louis Amblard et Philippe Gras pour l'ASCOT, M. Pierre Boivin et M^{me} Sandrine Tous, responsable au CRAIG du projet LIDAR (le CRAIG – Groupement d'Intérêt Public piloté par l'État, la Région et les administrations concernées – étant le maître d'ouvrage agissant pour le compte des divers prestataires tels l'ASCOT).
- Rédaction de la lettre de candidature envoyée le 5 septembre.
- Réunion d'information au siège du CRAIG le 23 septembre, afin de valider les 22 sites retenus dont celui des Côtes.

Enquête publique sur le projet de PLU de Clermont-Fd

- Étude de l'important dossier relatif au projet de PLU de Clermont-Fd.
- Constitution du dossier concernant nos demandes dans le cadre de l'enquête publique.
- Le 15 juillet, rencontre avec le **commissaire enquêteur** de permanence auquel nous avons remis notre dossier contenant nos propositions pour le PLU de Clermont-Fd et avons pu expliquer nos demandes.

Actions pour le futur plan de gestion de l'ENS des Côtes

- Rencontre le 23 mai avec trois étudiants de Vet Agro Sup, chargés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de rencontrer les principaux acteurs du site des Côtes et de faire un rapport.
- Rencontre fin août avec Éliane Auberger, présidente du CEN, et Lucie le Corguillée, chargée de mission au CEN et responsable de l'élaboration du futur plan de gestion de l'ENS, afin de leur exposer nos attentes pour le plan de gestion et de leur proposer notre collaboration.
- Plusieurs réunions du groupe de travail de l'ASCOT sur l'ENS en vue d'élaborer des propositions pour le futur plan de gestion de cet ENS.
- Le 26 septembre, Jean-Louis Amblard s'est déplacé dans les locaux du CEN à Riom afin d'aider le CEN à cartographier précisément les vestiges archéologiques visibles ainsi que des cabanes en pierre sèche pouvant être restaurées.
- De son côté, essentiellement en novembre, l'ASCOT s'est informée auprès d'habitants, propriétaires, locataires de terrain, membres de l'ASCOT connaissant bien ce secteur du site des Côtes, afin de localiser le petit patrimoine tels les aménagements relatifs à l'eau et les cabanes anciennes.
- **Participation** de 6 membres du CA de l'ASCOT (plus d'autres adhérents et sympathisants) **au premier**

atelier participatif organisé le 8 décembre par la mairie de Clermont-Fd et le CEN afin d'établir un premier diagnostic sur le secteur concerné des Côtes, ses usages, ses atouts et ses nuisances.

→ Également, beaucoup d'échanges par le biais d'Internet avec Lucie Lecorguillé.

Information / Communication : La Chronique de l'*Oppidum* – Sites Internet

→ 4 Chroniques par an. L'année 2016 a vu paraître la Chronique N° 100. Depuis le N°2 de Mars 1992, soit un quart de siècle, la Chronique a toujours paru régulièrement tous les trois mois, ce qui constitue une performance et montre la constance de notre association.

→ La Chronique suit de très près l'actualité des Côtes de Clermont, informe précisément sur l'action de l'ASCOT et propose des articles de fond, en particulier sur l'archéologie et l'Histoire, ce qui nécessite un temps important consacré à la collecte des informations et à la documentation.

→ Sites Internet cotes-de-clermont.fr et gergovie.fr : administration des sites et mise à jour régulière de la rubrique actualités.

x **Dossier de refonte des sites internet : contacts avec le concepteur du site gergovie.fr** Michel Renaud, des éditions Fragile, afin de le mettre au goût du jour, de l'actualiser et de le mettre aux normes.

Visites et manifestations sur le site des Côtes

→ Participation le dimanche 26 juin à **Balad'Agglo**, organisé par Clermont Communauté et le comité départemental de la randonnée pédestre sur 11 parcours répartis sur l'agglomération. L'ASCOT, qui avait installé son barnum sur le secteur archéologique, a apporté son aide pour le ravitaillement des coureurs et randonneurs. Nous en avons évidemment profité pour présenter l'association et ses objectifs aux personnes intéressées, ainsi que le *fanum* récemment restauré.

→ **Journées européennes du patrimoine** le samedi 17 septembre après-midi. Malgré le temps maussade et menaçant, une quinzaine de visiteurs ont pu découvrir les vestiges archéologiques, être informés des découvertes de Paul Eychart, en les replaçant dans le contexte général des autres sites du bassin clermontois.

Travaux sur le terrain

→ Samedi 6 août : intervention de 7 membres de l'ASCOT sur le **secteur archéologique**, au niveau du *fanum* et du « caravansérail ».

→ Le 21 novembre, participation au **nettoyage organisé par le CEN sur l'espace de l'ENS** (secteurs des puys de Var et de Chanturgue), avec des étudiants de BTS et leurs professeurs du lycée agricole de Rochefort-Montagne. 20 m³ de déchets ont été ramassés à cette occasion.

→ **Plusieurs petites interventions** d'un, deux ou trois membres de l'ASCOT, notamment sur la zone du *fanum*.

Notre bonne entente avec M. Maneval, technicien à Clermont Communauté et responsable de l'entretien des sentiers de randonnées sur les Côtes, permet toujours d'entretenir le secteur archéologique et la zone de la table paysagère par les **chantiers d'insertion d' « études et chantiers »**. D'où notre inquiétude : si la formule des chantiers d'insertion, qui pourtant ont fait leur preuve, n'est pas reconduite, quelle solution sera adoptée ?

Autres rencontres de l'ASCOT

→ Le 11 août, nous avons été particulièrement bien reçus par **M^{me} Bèche-Wittmann**, nouvelle conservatrice du département archéologie du musée Bargoin, et sa collaboratrice M^{me} Gaumat, cela toute une après-midi afin d'évoquer les collections archéologiques du fonds Paul Eychart. Nous avons pu visiter les

réserves et apprendre que le mobilier archéologique de ce fond sera inventorié et recollé en 2019, ceci étant une obligation d'État. L'ASCOT pourrait participer à ce travail, de nombreuses informations étant contenu dans les archives de Paul Eychart que nous possédons.

- ➔ Rencontre le 26 mai avec la **directrice de l'office du tourisme** de Clermont-Fd, M^{me} Graive, afin que le site des Cotes, ses sentiers de randonnée et sa zone archéologique avec son *fanum* apparaissent sur Internet et dans les locaux de la place de la Victoire. Un timide premier pas a là aussi était fait, le dépliant du réseau de promenade étant mis en évidence dans la salle et accessible sur Internet.
- ➔ Deux rencontres, les 7 janvier et 28 juin 2016, avec M^{me} Fabienne Gateau et M. Marc Récoché, responsables du **Pôle archéologique du Département** (au siège du Conseil départemental), afin que le site des Côtes puisse être pris en compte dans les différents sites et musées gérés ou financés par le département. Un timide premier pas a été fait avec la mention des Côtes et du site Internet cotes-de-clermont.fr dans le fascicule consacré au programme archéologique départemental 2016.
- ➔ Rencontre avec Christian Tijou (de la société VPROD), un des anciens de Chamina, chargé par Clermont Communauté de la **requalification du réseau de promenade du site des Côtes de Clermont**, c'est-à-dire de faire des propositions pour des changements concernant notamment les portes d'entrée, les aires de stationnement, les changements d'implantation de mâts directionnels et de panneaux d'information et la modification de certains itinéraires. L'ASCOT a donc été contacté à ce sujet en début d'année 2016 et a fait en ce sens des propositions (voir Chronique de juin N° 101).
- ➔ Le 6 décembre, rencontre avec M^{me} Gardères, de la coopérative « **Combrailles durables** », dont l'activité est l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette coopérative envisage à son tour l'installation de panneaux sur l'ancienne carrière. Après l'échec de la tentative de la société NOVEO et de l'ex-municipalité de Nohanent il y a quelques années, dû en partie à l'action de l'ASCOT, nous considérons toujours qu'il y a mieux à faire dans l'ancienne carrière et sommes opposé à tout aménagement de cette nature.

Autres actions

- ➔ **Réunions des CCVL** (Conseils citoyens de la vie locale), l'ASCOT étant représenté dans le CCVL « Les Côtes/Champradet/La Glacière/Les Gravouses ». Il faut notamment signaler le CCVL du 8 novembre consacré à l'ENS.

